

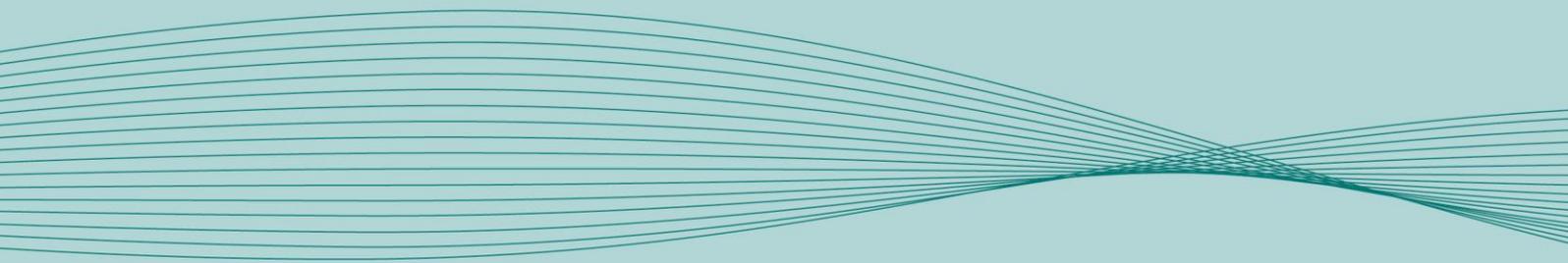


# LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE- CALÉDONIE

**RAPPORT ANNUEL**

**2014**





# INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

**Agence de Nouvelle-Calédonie**

19, rue de la République - BP 1758  
98845 Nouméa Cedex  
Tél. +687 27 58 22  
Fax +687 27 65 53

**Siège social**

164, rue de Rivoli - 75001 Paris  
Tél. +33 1 53 44 41 41  
Fax +33 1 44 87 99 62



# SOMMAIRE

1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE .....	3
1-1 Synthèse .....	3
1-2 Compte de transactions courantes .....	4
1-3 Compte financier .....	11
2 LES TABLEAUX STATISTIQUES .....	14
3 LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS .....	17
3-1 Principes généraux de la balance des paiements .....	17
3-2 Concepts et définitions clés .....	18
3-3 Sources statistiques .....	19
3-4 Principales rubriques de la balance des paiements .....	20

## Encadrés

Encadré 1 - Les versements publics nets .....	10
Encadré 2 - Les révisions des données antérieures de la balance des paiements .....	13



# 1 LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

## 1-1 Synthèse

Après une année 2013 morose, l'économie de la Nouvelle-Calédonie présente des signes d'amélioration tout au long de l'année 2014. Même si un certain attentisme continue de peser sur la plupart des déterminants de l'économie, les entrepreneurs calédoniens se disent progressivement plus confiants sur leur courant d'affaires et jugent la conjoncture moins dégradée. La consommation des ménages progresse, sans retrouver complètement son dynamisme passé. L'investissement, encore timide au premier semestre, accélère ensuite. Dans ce contexte, le marché du travail commence à s'assainir, en dépit d'un volume limité d'offres d'emploi.

La plupart des secteurs témoignent d'un retour à des volumes d'activité plus importants. Le secteur du nickel bénéficie en 2014 de la montée en charge des nouvelles usines métallurgiques et de cours mondiaux globalement mieux orientés, comparativement à ceux observés en 2013. Le BTP connaît un regain d'activité, essentiellement porté au second semestre par le secteur de la construction privée qui bénéficie du dispositif de défiscalisation locale du logement intermédiaire. Le secteur primaire, qui a souffert de la sécheresse en début d'année, présente un bilan mitigé. La fréquentation touristique recule légèrement sur l'année, mais certains marchés porteurs se renforcent.

### Réduction du déficit courant

Le déficit du compte des transactions courantes, qui représente l'écart entre l'épargne et l'investissement dans le territoire, s'est réduit. Il passe ainsi de 167 milliards de F CFP en 2013 (soit 19 % du PIB), à 132 milliards de F CFP en 2014, soit une baisse de 21 % en un an.

Cette amélioration est liée à la réduction du déficit des biens. Les exportations progressent rapidement (+32 % en un an) en lien avec la montée en puissance des nouvelles usines métallurgiques et à des cours du nickel mieux orientés en 2014. Les importations augmentent légèrement en 2014, tirées par les produits minéraux (combustibles lourds destinés aux centrales électriques), les machines et appareils électriques et les matériels de transport (engins de chantier et de mine).

**Tableau 1** Soldes des principaux postes de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>Compte des transactions courantes (I) dont</b>	<b>-179 598</b>	<b>-167 299</b>	<b>-132 125</b>
Biens	-164 196	-167 117	-133 568
Services	-73 595	-63 576	-63 627
Revenus	27 234	30 738	41 622
Transferts courants	30 958	32 657	23 449
<b>Compte de capital (II)</b>	645	739	988
<b>Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II)</b>	<b>-178 954</b>	<b>-166 560</b>	<b>- 131 137</b>
<b>Compte financier dont</b>	<b>195 872</b>	<b>185 101</b>	<b>136 656</b>
Investissements directs (IV)	239 580	189 341	155 992
Investissements de portefeuille (V)	4 510	4 319	-13 782
<b>Solde de la balance de base (VI) = (III) + (IV) + (V)</b>	<b>65 136</b>	<b>27 100</b>	<b>11 073</b>
Autres investissements	-48 218	-8 559	-5 555
<b>Erreurs et omissions</b>	-16 918	-18 541	-5 519
<i>Pour mémoire PIB</i>	<i>873 618</i>	<i>885 997</i>	<i>n.d.</i>

(1) Chiffres révisés

Sources : IEOM, ISEE

Le déficit des échanges de services se maintient à 64 milliards de F CFP mais cache des évolutions contrastées par poste. Le solde déficitaire des services de construction et services divers aux entreprises (-30 milliards de F CFP) se réduit de 30 % par rapport à 2013, suite à la fin de construction de l'usine du Nord et à la montée en production des nouvelles usines métallurgiques. En revanche, le déficit des services de transport se détériore (-22 % en un an) pour s'établir à -26 milliards de F CFP. La balance des « voyages », équilibrée en 2012 et 2013, devient légèrement excédentaire en 2014, et présente un solde de +1,3 milliard de F CFP.

En 2014, les évolutions des soldes des revenus et transferts courants se compensent. Le solde des revenus présente un excédent de 42 milliards de F CFP en progression de 35 % relativement à 2013. Cette hausse est principalement imputable à la réduction des revenus d'investissements directs distribués hors du territoire. A l'inverse, le solde des transferts courants se contracte de 28 % en un an mais reste excédentaire, à 23 milliards de F CFP.

### Baisse des investissements nets entrants

Le compte financier fait apparaître des entrées nettes de capitaux à hauteur de 137 milliards de F CFP, soit 48 milliards de F CFP de moins qu'en 2013.

Ces entrées nettes sont essentiellement composées d'investissements directs entrants, dont le solde s'établit à 156 milliards de F CFP, contre 189 milliards en 2013. Amorcée en 2013, la baisse des investissements directs des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie (-33 milliards de F CFP) s'explique par des besoins de financement des projets métallurgiques moins importants qu'auparavant, compte tenu de la montée en charge progressive des nouvelles usines métallurgiques.

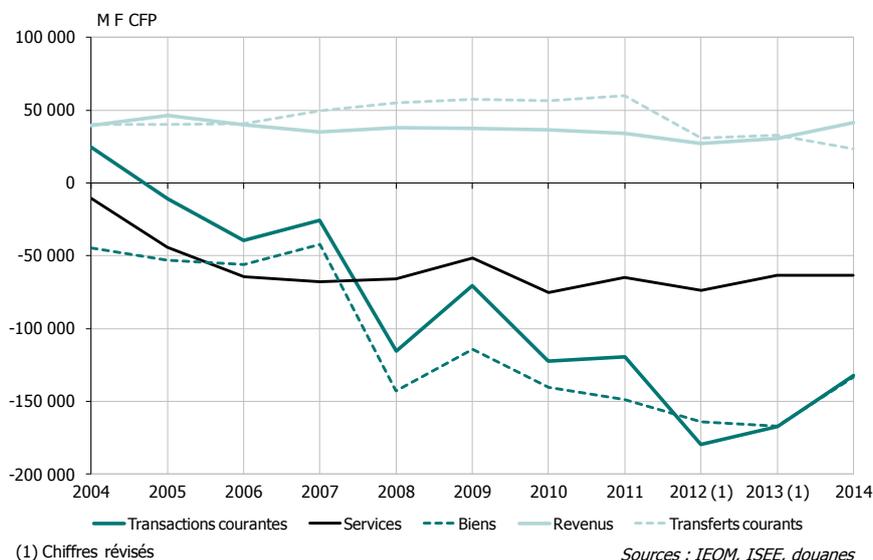
Les investissements de portefeuille affichent, pour la première fois depuis 2007, des sorties nettes de 13,8 milliards de F CFP en 2014, après des entrées nettes de 4,3 milliards en 2013. Les résidents ont procédé cette année à des achats de titres émis par des non-résidents supérieurs à leurs cessions.

Les « autres investissements », qui retracent notamment les opérations de dépôt et de crédit vis-à-vis de l'extérieur de la part du système bancaire (Institut d'émission d'outre-mer compris), des administrations publiques et des « autres secteurs » (entreprises et ménages), se soldent par des sorties nettes de 6 milliards de F CFP en 2014, après 9 milliards de F CFP en 2013.

## 1-2 Compte de transactions courantes

Le déficit du compte de transactions courantes s'établit à 132 milliards de F CFP en 2014. Après un niveau record de 180 milliards atteint en 2012, le déficit diminue de 12 milliards de F CFP en 2013 puis de 35 milliards de F CFP en 2014. Cette amélioration résulte principalement d'une réduction de 34 milliards du déficit de la balance commerciale. Le déficit de la balance des services reste stable par rapport à 2013, à 64 milliards de F CFP. Le solde des revenus, excédentaire à 42 milliards de F CFP, croît de 35 % en un an en raison d'une baisse des revenus des investissements versés à l'extérieur de la collectivité. A l'inverse, le solde des transferts courants se contracte de 28 % en un an, même s'il reste excédentaire à 23 milliards de F CFP.

**Graphique 1** Principaux soldes du compte de transactions courantes

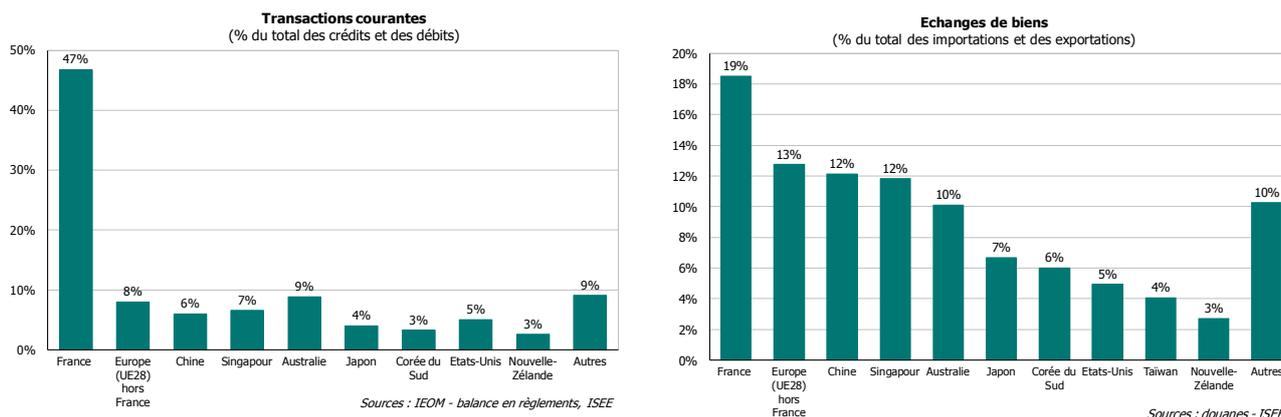


En matière de ventilation géographique, les transactions courantes sont nettement plus concentrées que les échanges de biens. La répartition géographique de ces échanges est relativement stable dans le temps, même si la part de la zone Asie se renforce progressivement.

La France métropolitaine, principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie, représente près de la moitié de ses transactions courantes (47 %), et 19 % de ses échanges de biens en 2014. Elle est suivie par l’Australie (respectivement 9 % et 10 %), puis par le reste de l’Union européenne (8 % et 13 %).

La Nouvelle-Calédonie entretient également des échanges commerciaux de plus en plus soutenus avec les pays de la zone Asie. Ainsi, Singapour, la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Taïwan concentrent au total 22 % des transactions courantes avec le territoire, et 41 % des échanges de biens.

**Graphiques 2 et 3 Répartition géographique des flux de transactions courantes et des échanges de biens en 2014**



**1-2-1 Biens et services**

L’année 2014 est marquée par une reprise des échanges de biens, plus soutenue pour les exportations que pour les importations. Les échanges des services, au contraire, faiblissent. Le reflux parallèle des importations et des exportations de services conduit cependant à une stabilité du déficit de la balance des services. Le taux de couverture des importations de biens et services par les exportations s’améliore à 50 % en 2014 après 43 % en 2013 et 2012.

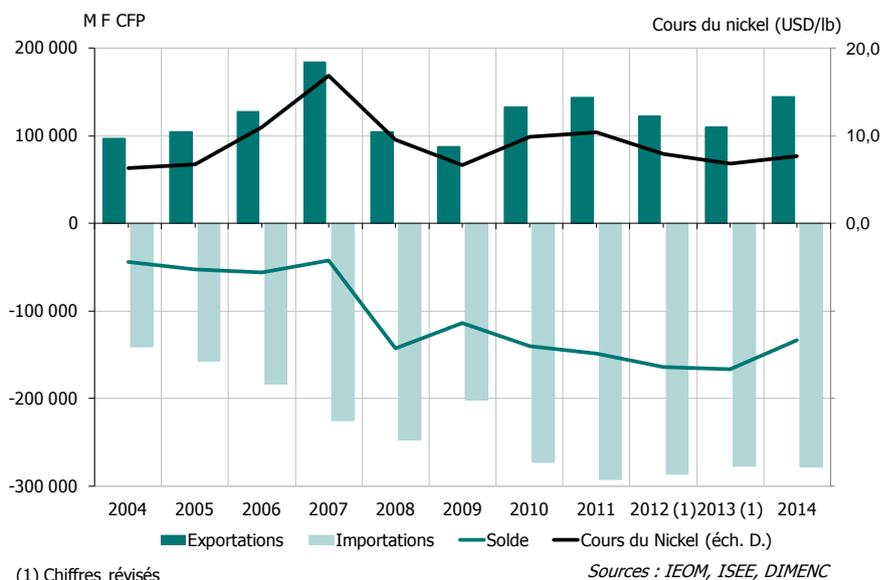
**Graphique 4 Taux de couverture**



### 1-2-1-1 Biens

Le déficit de la balance des biens s’améliore nettement pour s’établir à 134 milliards de F CFP en 2014, après 167 milliards de F CFP en 2013. Cette amélioration du déficit est rendu possible notamment par un renforcement des exportations (+32 %) en lien avec la montée en puissance des nouvelles usines métallurgiques et à des cours du nickel mieux orientés en 2014. Les importations augmentent légèrement en 2014, tirées par les produits minéraux (combustibles lourds destinés aux centrales électriques), les machines et appareils électriques et les matériels de transport (engins de chantier et de mine).

**Graphique 5** Evolution des échanges de biens

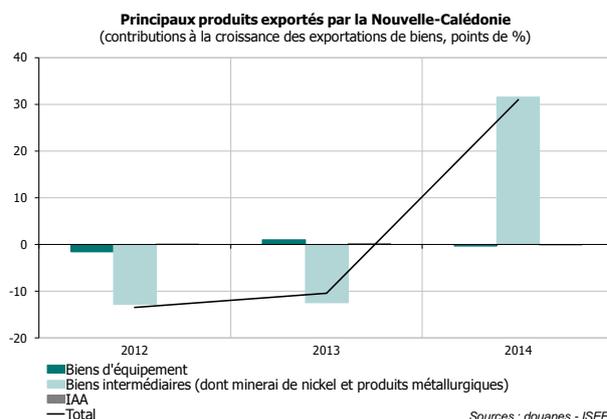
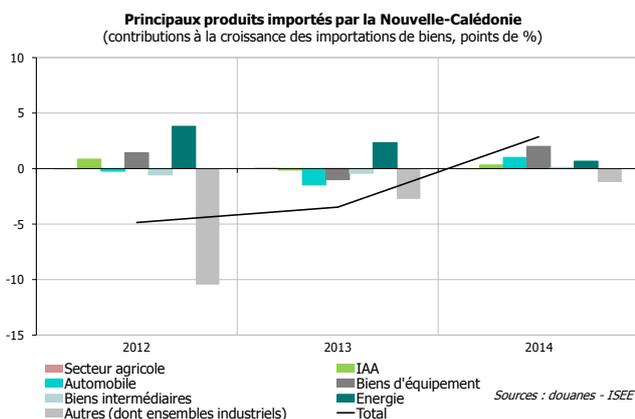


Les importations augmentent légèrement en 2014. La montée en puissance des nouvelles usines métallurgiques explique pour partie cette reprise. Les importations de produits énergétiques progressent ainsi de 2,6 % en un an, malgré la baisse sensible des cours du pétrole sur la période. La demande est en effet impactée par la hausse des commandes de combustibles (« huile lourde gazole ») destinés aux activités métallurgiques.

Les importations de biens d’équipement et d’automobiles progressent elles aussi, respectivement de 12,8 % et 11,2 % en un an, gonflées notamment par les commandes de l’usine du Sud dans le cadre du renouvellement de sa flotte (engins miniers et machines et appareils). L’achat d’avions par les compagnies aériennes calédoniennes domestique et internationale participe également à la hausse des importations de biens d’équipement.

A l’inverse, le poste « autres importations » recule pour la troisième année consécutive (-44,4 %), les importations d’ensembles industriels ayant décliné suite à l’achèvement des constructions d’usines. Par ailleurs, la bonne tenue de la consommation des ménages se répercute sur les industries agricoles et alimentaires et sur les biens de consommation, dont les importations progressent respectivement de 2,7 % et 0,2 % par rapport à 2013.

**Graphiques 6 et 7** Contributions par produits à l’évolution des exportations/importations



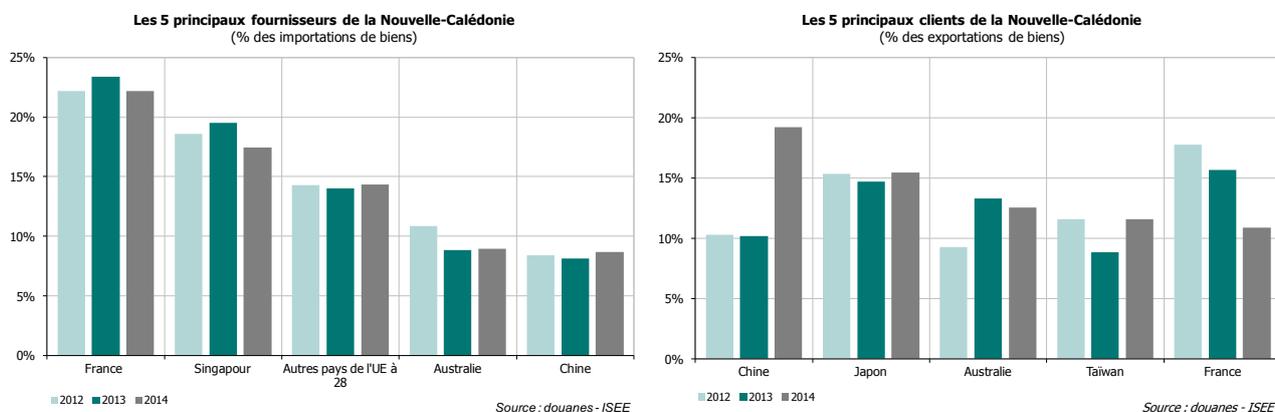
Les exportations calédoniennes, constituées à plus de 90 % de produits issus de l'industrie métallurgique et de la mine, augmentent fortement en 2014 (+32 %). Ces bons résultats s'expliquent par la montée en puissance des nouvelles usines métallurgiques, avec une conjoncture plus favorable pour le secteur du nickel en 2014, après une année 2013 marquée par la chute des cours.

Les exportations des produits issus de l'industrie métallurgique progressent au total de 38 % en valeur et 33 % en volume par rapport à 2013. Les ventes de ferronickel font un bond de 47 % en valeur, suite à l'entrée en production de l'usine du Nord<sup>1</sup>. Les exportations en valeur de NHC (Nickel Hydroxide Cake), triplent en un an grâce à la montée en puissance de l'usine du Sud. Les ventes de NiO (Oxyde de Nickel) augmentent en valeur de 13 % tandis que les mattes se réduisent, en revanche, de 20 %.

Les exportations de minerais de nickel ont augmenté de 41 % en valeur et 22 % en volume en 2014. Cette embellie est liée d'une part au record historique d'extraction de minerai sur l'année (+9,3 % par rapport à 2013) et d'autre part aux cours du nickel qui progressent en moyenne de 12 % sur l'année, après avoir connu un recul de 14 % en 2013.

Loin derrière les produits du nickel, les ventes de crevettes, qui représentent 1 % du total des exportations, progressent de 10 % en valeur.

### Graphiques 8 et 9 Répartition géographique des échanges de biens



La France conserve son rang de premier fournisseur de la Nouvelle-Calédonie. Les importations en provenance de la France métropolitaine restent majoritaires (22 % du total des importations), même si elles ont fortement baissé en proportion au cours de la dernière décennie. Elles se replient sur l'année de 2,4 %, suite à la diminution des importations de machines, appareils et matériels électriques.

Les fournitures d'hydrocarbures permettent à Singapour de conforter sa place de deuxième fournisseur du territoire en 2014. Les importations en provenance de Singapour (17 % du total importé) ont cependant baissé de 7,9 % en un an suite à la baisse des cours du pétrole.

Les pays européens hors France métropolitaine et l'Australie représentent les troisième et quatrième fournisseurs de la Nouvelle-Calédonie, avec des importations en hausse respectivement de 5,5 % et 3,7 % sur l'année. Elles sont constituées en premier lieu de métaux et machines, et d'appareils et matériels électriques. La Chine se place en cinquième position des fournisseurs. Les importations de ce pays augmentent de 10 % en un an.

En 2014, la progression des ventes de ferronickel et de NHC concerne principalement la Chine, qui devient le premier client du territoire. Les ventes vers la Chine concentrent ainsi 19 % des exportations, alors qu'elles n'en représentaient que 10 % en 2013. Les ventes à destination du Japon, deuxième client du territoire, sont également en hausse (+37 % en un an), en raison d'une demande soutenue en minerais.

Derrière le Japon, l'Australie se classe au troisième rang des clients du territoire. Les ventes vers ce pays augmentent de nouveau (+24 % en un an), tirées essentiellement par une hausse des exportations de NHC. La progression des ventes de ferronickel profite également à Taiwan, qui se positionne comme quatrième client du territoire en 2014. Les exportations vers la France métropolitaine, composées essentiellement de mattes de nickel, reculent de 9 % par rapport à 2013, pour atteindre 16 milliards de F CFP, soit leur plus bas niveau depuis 2005.

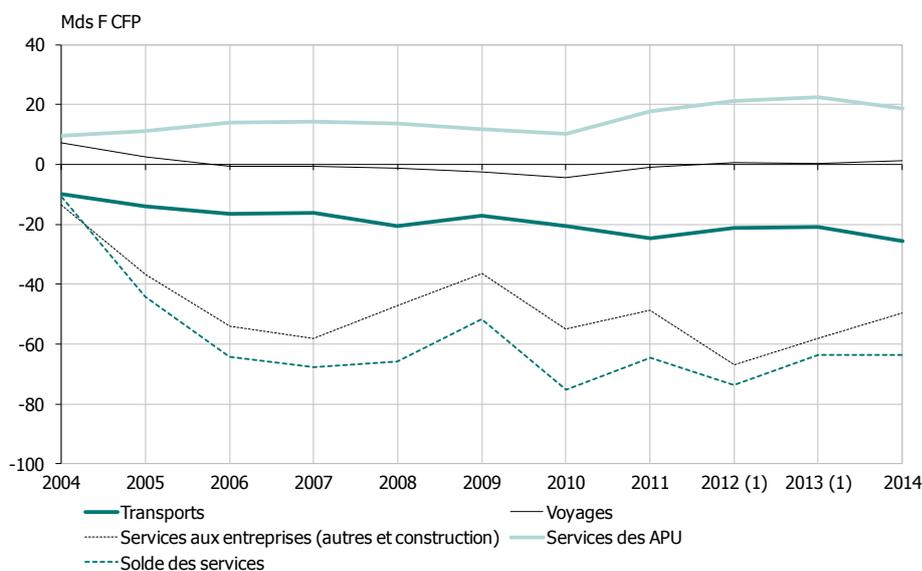
<sup>1</sup> Rappelons cependant que l'usine du Nord (KNS) a connu une fuite de métal sur leur premier four le 26 décembre 2014 conduisant à une suspension de l'activité de l'usine. Sa reprise a été effective le 18 janvier 2015 sur le second four (en maintenance au moment de l'incident). KNS a revu à la baisse ses perspectives de production en 2015.

La Corée du Sud se situe pour sa part au sixième rang, avec des exportations en progression de 10 % par rapport à 2013. Ces dernières sont constituées de minerais de nickel, essentiellement destinés à l'usine métallurgique de Gwangyang<sup>1</sup>, et de ferronickel.

### 1-2-1-2 Services

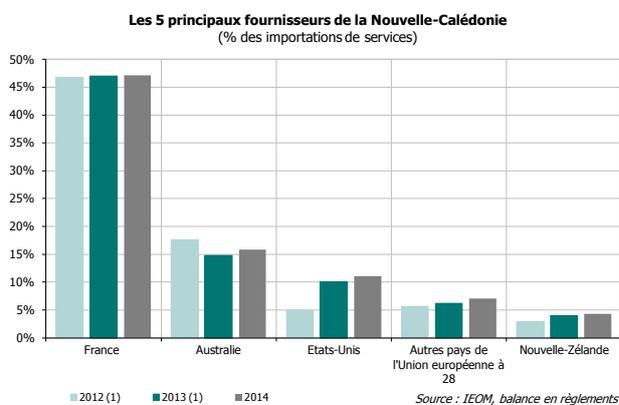
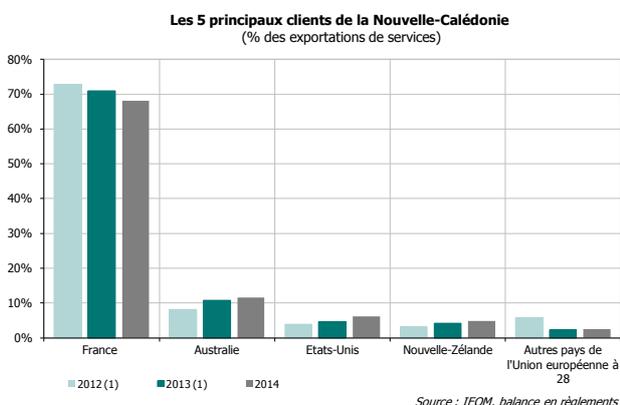
Le déficit des échanges de services est stable à 64 milliards de F CFP en 2014. Cette stabilité relative masque cependant des évolutions contrastées. Le solde déficitaire des services de construction et services divers aux entreprises s'améliore de 30 %, passant de -43,5 milliards de F CFP en 2013 à -30,3 milliards de F CFP en 2014. A l'inverse, le déficit des services de transport se détériore (-22 % en un an) pour s'établir à -26 milliards de F CFP, après -21 milliards de F CFP l'année précédente. La balance des « voyages », quant à elle, devient légèrement excédentaire avec un solde de +1,3 milliard de F CFP.

**Graphique 10** Evolution des principaux soldes des services



La France reste le principal partenaire de la Nouvelle-Calédonie en matière d'échanges de services, avec 68 % des recettes (exportations) et 47 % des dépenses (importations). L'Australie représente 14 % des échanges totaux de services, qui comprennent principalement les voyages (en recettes) et les services liés à l'industrie minière (en dépenses).

**Graphiques 11 et 12** Répartition géographique des échanges de services



<sup>1</sup> L'usine métallurgique de Gwangyang en Corée du Sud est détenue à 51 % par la SMSP et produit, depuis octobre 2008, du ferronickel à partir de minerai calédonien à faible teneur. Les sociétés créées dans le cadre de ce projet en juin 2006, NMC (Nickel Mining Company) pour la mine et SNNC (Société du Nickel de Nouvelle-Calédonie et Corée) pour l'usine, sont détenues à 51 % par la SMSP et à 49 % pour le coréen POSCO.

### • Les services de construction et autres services aux entreprises

Les services de construction et les services divers aux entreprises, dont les services d'assistance technique, sont moins sollicités en 2014, en raison de la fin de construction de l'usine du Nord et la montée en production des nouvelles usines métallurgiques. Le solde de ces services diminue ainsi de 13 milliards de F CFP par rapport à 2013.

### • Les voyages

Après avoir été équilibrée en 2012 et 2013, la balance des « voyages » devient légèrement excédentaire en 2014 avec un solde de 1,3 milliard de F CFP. Les dépenses des non-résidents en Nouvelle-Calédonie (hors transport international) augmentent de 9 % en 2014 malgré une légère baisse du nombre de touristes (-0,5 % sur l'année). Le niveau de dépense moyenne par touriste augmente en effet, passant de 125 000 F CFP à 136 000 F CFP. Parallèlement, la dépense globale des résidents ayant séjourné à l'étranger croît de 3,2 % en un an.

### • Les transports

Le déficit des services de transport se détériore (-22 %) pour s'établir à 26 milliards de F CFP en 2014. Cette évolution touche à la fois les transports maritimes et les transports aériens. Le déficit des transports maritimes s'aggrave à 20 milliards de F CFP en 2014, après 16 milliards de F CFP en 2013, avec des recettes qui augmentent plus modérément (+12 %) que les dépenses (+20 %). L'activité de transport maritime concerne essentiellement des opérations de fret : acheminement de marchandises vers la Nouvelle-Calédonie et expédition hors du territoire, principalement de minerais et produits de l'industrie du nickel. Les services de transports aériens affichent un solde déficitaire de 5,7 milliards de F CFP en 2014, après 4,6 milliards de F CFP l'année précédente. Les recettes (9,0 milliards de F CFP) et les dépenses (14,7 milliards de F CFP) diminuent respectivement de 16 % et 4 % en un an.

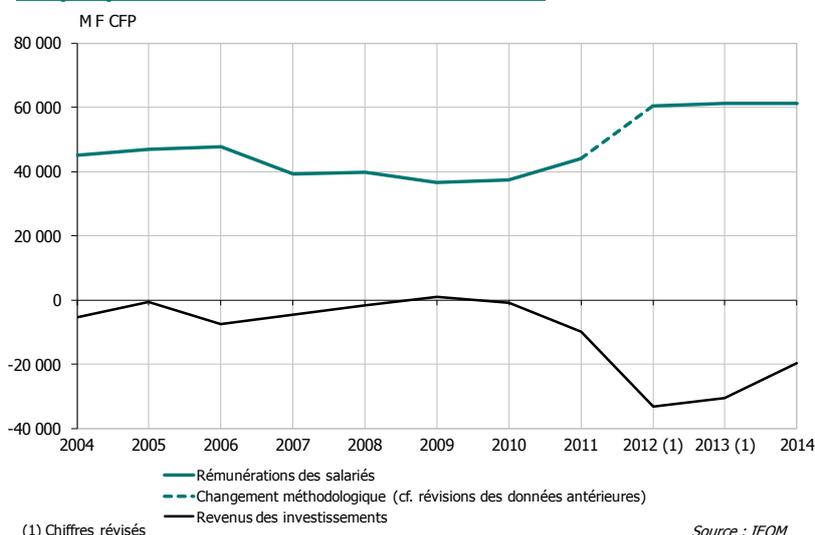
## 1-2-2 Revenus

L'excédent des revenus progresse de 11 milliards de F CFP, pour atteindre 42 milliards de F CFP en 2014. Cette hausse est imputable à la réduction du déficit des revenus d'investissements.

Le solde excédentaire des rémunérations des salariés est stable, à 61 milliards de F CFP en 2014. Le montant des salaires versés par des employeurs non résidents à des salariés résidents se maintient à 65 milliards de F CFP. Représentant 19 % des crédits du compte de transactions courantes, ces flux proviennent quasi exclusivement de la France et concernent pour l'essentiel les rémunérations des agents des administrations publiques. Parallèlement, les salaires versés par des entités résidentes à des travailleurs non résidents s'affichent à 4 milliards de F CFP en 2014. Ce niveau est proche de celui observé en 2013 où le recours à des travailleurs non résidents s'était réduit après la fin de la construction et la mise en production des nouvelles usines de nickel.

Les revenus des investissements (dividendes, revenus de titres et intérêts sur prêts et emprunts) présentent un solde déficitaire de 20 milliards de F CFP en 2014, après 31 milliards en 2013. Cette importante contraction du déficit s'explique principalement par la baisse des revenus d'investissements directs distribués par des entreprises résidentes à des non-résidents.

**Graphique 13** Évolution des soldes des revenus

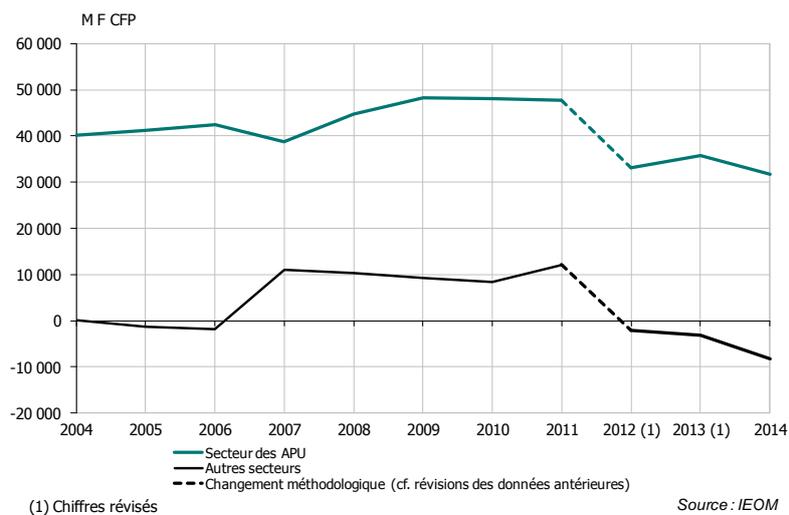


### 1-2-3 Transferts courants

En 2014, l'excédent des transferts courants s'établit à 23 milliards de F CFP, en diminution de 28 % sur un an.

Le solde des transferts des administrations publiques fléchit de 11 % en 2014 en raison, uniquement, de l'augmentation des flux sortants, qui comprennent notamment les cotisations sociales et cotisations aux caisses de retraite. Les flux entrants, essentiellement constitués de transferts en provenance des administrations publiques métropolitaines (pensions et dotations aux collectivités), se maintiennent à 66 milliards de F CFP (67 milliards de F CFP en 2013). Elles représentent ainsi 19 % des recettes du compte de transactions courantes.

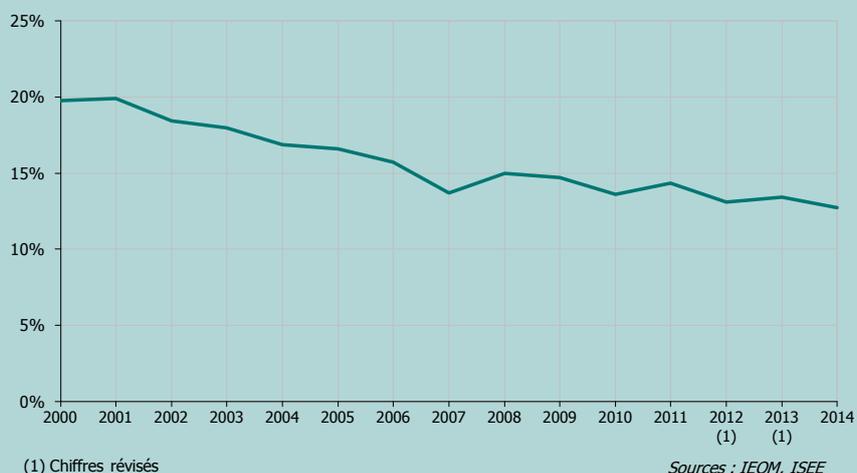
**Graphique 14** Évolution des principaux soldes des transferts courants



#### Encadré 1 : Les versements publics nets

Les versements publics en Nouvelle-Calédonie, composés pour l'essentiel de versements de l'État sous la forme de salaires (y compris le personnel civil de l'armée, mais non compris les forces armées), de pensions, de dépenses d'équipement et de transferts aux collectivités publiques (contrats de développement compris), représentent 43 % du total des crédits du compte de transactions courantes. En termes nets, ils représentent environ 13 % de la richesse créée en Nouvelle-Calédonie en 2013. Cette part dans le PIB du territoire, qui atteignait près de 20 % en 2000, tend progressivement à se réduire.

**Graphique 15** Versements publics nets en Nouvelle-Calédonie (en % du PIB)

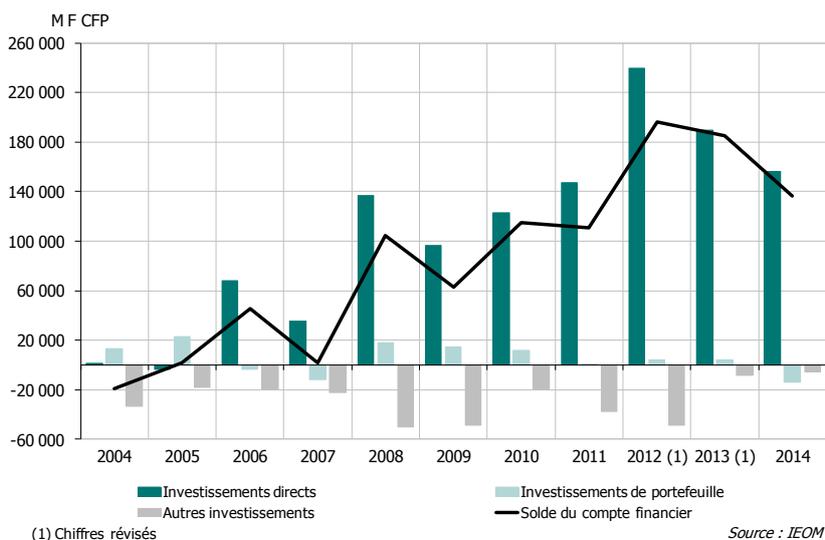


### 1-3 Compte financier

En 2014, les flux entrants du compte financier excèdent les flux sortants de 137 milliards de F CFP, du fait de l'impact des investissements directs en Nouvelle-Calédonie, liés à l'industrie minière.

Les investissements de portefeuille, qui recensent les opérations des résidents relatives à des titres émis hors de la Nouvelle-Calédonie, enregistrent pour la première fois depuis 2007, un solde déficitaire de 13,8 milliards de F CFP en 2014, après un solde excédentaire de 4,3 milliards en 2013. Les résidents ont procédé cette année à des achats nets de titres émis par des non-résidents, ce qui signifie que leurs achats de titres sont supérieurs à leurs cessions.

**Graphique 16** Évolution des soldes du compte financier



#### 1-3-1 Investissements directs

En 2014, les investissements directs étrangers (IDE) se soldent par des entrées nettes de capitaux en Nouvelle-Calédonie de 156 milliards de F CFP, après 189 milliards en 2013. Cette baisse est due à la réduction des investissements directs entrants en Nouvelle-Calédonie.

**Tableau 2** Soldes des investissements directs en Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	2012 (1)	2013 (1)	2014	Var. 14/13
<b>Soldes des IDE</b>	<b>239 580</b>	<b>189 341</b>	<b>155 992</b>	<b>-33 349</b>
<b>IDE nets entrants (+) dont</b>	<b>249 168</b>	<b>194 861</b>	<b>161 658</b>	<b>-33 203</b>
Investissements immobiliers (2)	3 662	1 628	1 076	-552
<b>IDE nets sortants (-) dont</b>	<b>-9 588</b>	<b>-5 519</b>	<b>-5 666</b>	<b>-146</b>
Capital social	-2 752	-375	377	752
Investissements immobiliers	-6 649	-5 238	-5 467	-229
Autres opérations	-187	93	-577	-670

(1) Chiffres révisés

Source : IEOM

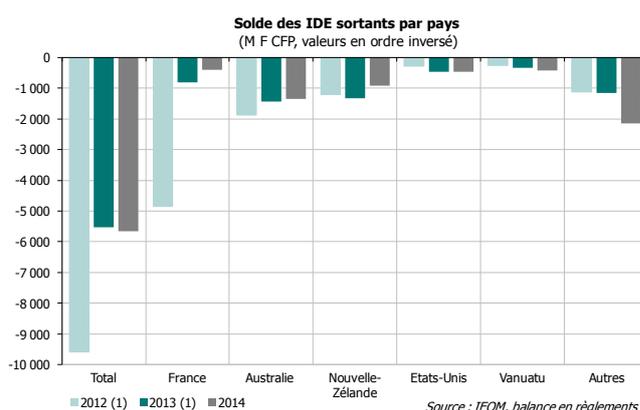
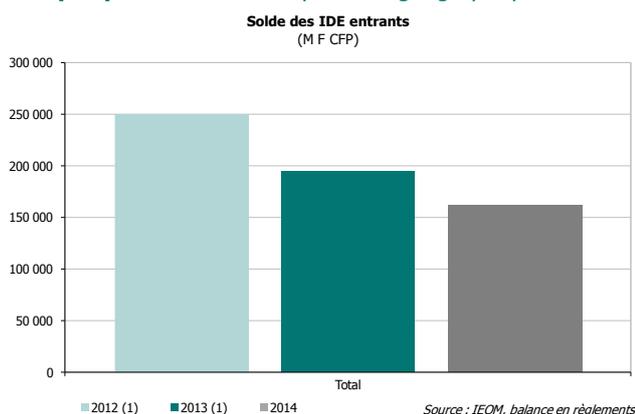
(2) La ventilation Capital social/Autres opérations ne peut être effectuée pour des raisons de secret statistique.

Les investissements directs nets des entreprises non résidentes en Nouvelle-Calédonie, qui couvrent l'ensemble des opérations financières entre maisons mères et filiales, diminuent de 33 milliards de F CFP en 2014 pour s'établir à 162 milliards de F CFP. Cette contraction, amorcée en 2013, s'explique par des besoins de financement des projets métallurgiques moins importants qu'auparavant compte tenu de la montée en production des usines du Nord et du Sud. Ces investissements directs nets entrants en Nouvelle-Calédonie, sont, en majorité, répartis géographiquement entre la Suisse, la France, le Canada, le Japon et la Corée du Sud.

Après 1,6 milliard de F CFP en 2013, la part des investissements immobiliers nets des non-résidents en Nouvelle-Calédonie diminue de nouveau en 2014, pour s'établir à 1,1 milliard de F CFP, tirée par la baisse des achats des investisseurs métropolitains. Ces derniers représentent 74 % des achats immobiliers effectués par des clients non résidents.

Les investissements directs nets sortants de la Nouvelle-Calédonie s'élèvent à 5,7 milliards de F CFP, un niveau proche de 2013. Ils sont constitués principalement par les investissements immobiliers des calédoniens à l'étranger. Les achats immobiliers nets se stabilisent, à 5,5 milliards de F CFP. Cette stabilité cache cependant une nouvelle baisse des achats immobiliers en France (-36 % en un an) tandis que les achats hors France restent bien orientés (+3 % sur un an). Les investissements immobiliers des Calédoniens à l'étranger sont réalisés principalement en Australie (23 % des achats), puis en France (21 %), en Asie (13 %) et en Nouvelle-Zélande (13 %).

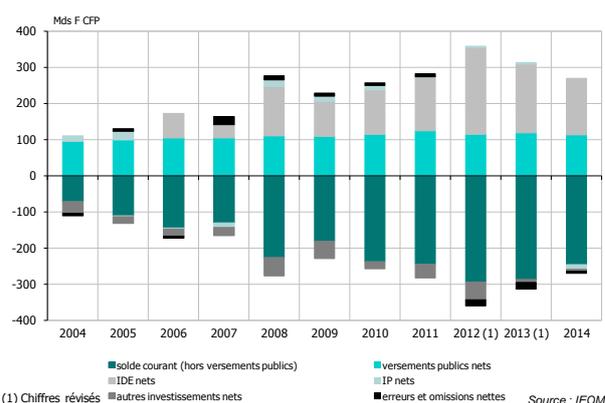
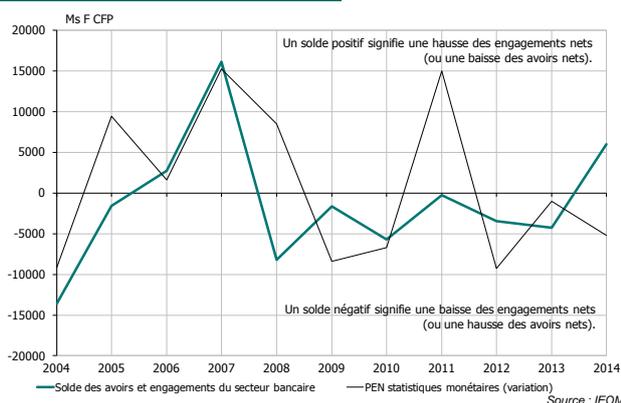
**Graphiques 17 et 18 Répartition géographique des investissements directs entrants/sortants de Nouvelle-Calédonie**



**1-3-2 Autres investissements et équilibre global de la balance des paiements**

Les autres investissements, qui regroupent toutes les autres opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents, affichent en 2014 des sorties nettes de 6 milliards de F CFP, après 9 milliards de F CFP en 2013.

**Graphiques 19 et 20 Solde des avoirs et engagements du secteur bancaire et équilibre global de la balance des paiements en Nouvelle-Calédonie**



En 2014, les avoirs des banques de la place hors de la Nouvelle-Calédonie diminuent de 6,5 milliards de F CFP et leurs engagements vis-à-vis de l'étranger baissent légèrement de 0,5 milliard de F CFP. Ces évolutions font donc apparaître une dégradation de 6 milliards de F CFP de la position extérieure nette<sup>1</sup> du système bancaire local.

<sup>1</sup> La position extérieure nette bancaire « emprunteuse », calculée d'après les statistiques monétaires diminue de 5 milliards de F CFP en 2014. Pour rappel, elle est non équivalente à celle mesurée en balance des paiements en raison de différences de périmètre.

La position extérieure nette des entreprises et des ménages (« autres secteurs ») a augmenté de 13 milliards de F CFP (hors effets de change), compte tenu d'une augmentation plus importante de leurs avoirs que de leurs engagements à l'extérieur du territoire.

## Encadré 2 : Les révisions des données antérieures de la balance des paiements

Plusieurs améliorations ont été apportées aux données de la balance des paiements sur les années 2012 et 2013 de la Nouvelle-Calédonie.

Des révisions concernant les données de l'État ont impacté les postes des rémunérations des salariés, transferts courants du secteur des administrations publiques et les transferts courants des autres secteurs. Les rémunérations des fonctionnaires ont été enregistrées selon une nouvelle méthodologie : les salaires nets et cotisations sociales sont enregistrés entièrement dans la ligne rémunérations des salariés au crédit et les cotisations salariales et patronales versées à l'extérieur du territoire sont déclarés dans la ligne transferts courants du secteur des administrations publiques au débit.

Une meilleure collecte des flux des compagnies d'assurance a permis une amélioration des investissements directs entrants.

Enfin, la prise en compte d'un nouvel état déclaratif a permis une révision des autres investissements (prêts et engagements des autres secteurs).

**Tableau 3** Principales révisions des données 2012 et 2013 (soldes)

En millions de F CFP	Données 2012			Données 2013		
	Rapport annuel 2013	Rapport annuel 2014	Ecarts	Rapport annuel 2013	Rapport annuel 2014	Ecarts
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>-172 938</b>	<b>-179 598</b>	<b>-6 661</b>	<b>-156 156</b>	<b>-167 299</b>	<b>-11 143</b>
<b>REVENUS</b>	<b>7 354</b>	<b>27 234</b>	<b>19 881</b>	<b>16 399</b>	<b>30 738</b>	<b>14 339</b>
Rémunération des salariés	40 288	60 452	20 164	46 322	61 307	14 985
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>58 505</b>	<b>30 958</b>	<b>-27 547</b>	<b>59 232</b>	<b>32 657</b>	<b>-26 575</b>
Secteur des administrations publiques	43 798	33 081	-10 717	45 938	35 738	-10 200
Autres secteurs	14 708	-2 123	-16 831	13 294	-3 080	-16 375
Autres transferts	15 063	-1 736	-16 799	13 576	-2 798	-16 375
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>190 433</b>	<b>195 872</b>	<b>5 439</b>	<b>175 063</b>	<b>185 101</b>	<b>10 038</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>244 485</b>	<b>239 580</b>	<b>-4 905</b>	<b>193 440</b>	<b>189 341</b>	<b>-4 098</b>
Extérieur vers Nouvelle-Calédonie	254 072	249 168	-4 905	198 959	194 861	-4 098
<b>Autres investissements</b>	<b>-58 863</b>	<b>-48 218</b>	<b>10 646</b>	<b>-22 695</b>	<b>-8 559</b>	<b>14 137</b>
Avoirs	-91 988	-91 528	460	-2 602	3 697	6 299
Prêts	-91 742	-91 282	460	2 398	104	-2 294
Autres secteurs	-26 731	-26 271	460	-13 691	-15 857	-2 166
Engagements	33 125	43 310	10 185	-20 094	-12 256	7 838
Prêts	36 462	46 647	10 185	-15 094	-8 568	6 526
Autres secteurs	1 848	12 033	10 185	1 426	8 252	6 826
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-18 140</b>	<b>-16 918</b>	<b>1 221</b>	<b>-19 646</b>	<b>-18 541</b>	<b>1 104</b>

Source : IEOM

## 2 LES TABLEAUX STATISTIQUES

**Tableau 4** Balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>327 602</b>	<b>317 909</b>	<b>343 430</b>	<b>507 201</b>	<b>485 208</b>	<b>475 555</b>	<b>-179 598</b>	<b>-167 299</b>	<b>-132 125</b>
<b>BIENS</b>	<b>122 632</b>	<b>110 040</b>	<b>144 747</b>	<b>286 828</b>	<b>277 157</b>	<b>278 315</b>	<b>-164 196</b>	<b>-167 117</b>	<b>-133 568</b>
Marchandises générales	122 345	109 773	144 530	285 818	275 781	277 320	-163 474	-166 008	-132 789
Données douanières	123 009	110 184	144 911	286 284	276 362	277 913	-163 275	-166 179	-133 002
Corrections	-665	-411	-381	-466	-582	-594	-199	171	213
Avitaillement	287	264	217	967	1 274	985	-680	-1 010	-768
Travail à façon et réparations	0	2	0	42	102	11	-42	-100	-11
<b>SERVICES</b>	<b>59 092</b>	<b>62 072</b>	<b>56 398</b>	<b>132 686</b>	<b>125 648</b>	<b>120 025</b>	<b>-73 595</b>	<b>-63 576</b>	<b>-63 627</b>
Transports	14 259	13 813	12 490	35 520	34 714	37 991	-21 260	-20 901	-25 500
Maritimes	2 871	3 161	3 539	19 085	19 489	23 332	-16 213	-16 328	-19 792
Aériens	11 388	10 652	8 951	16 435	15 225	14 659	-5 047	-4 573	-5 708
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Voyages	15 349	15 095	16 523	14 813	14 753	15 218	536	342	1 305
Services de communication	458	846	1 012	776	1 065	902	-318	-219	110
Services de construction	540	741	1 093	784	295	2 385	-245	446	-1 292
Services d'assurances	176	96	105	4 030	3 940	4 751	-3 854	-3 844	-4 646
Services financiers	707	1 226	58	233	394	215	474	832	-157
Services d'informatique et d'information	161	131	194	1 046	998	775	-885	-867	-581
Redevances et droits de licence	51	40	48	218	162	371	-167	-121	-322
Autres services aux entreprises	6 131	7 282	5 750	72 953	65 842	54 235	-66 822	-58 560	-48 485
Négoce international	2 033	1 758	550	814	1 076	2 606	1 220	682	-2 056
Autres services commerciaux	1 301	1 273	1 147	5 057	4 999	7 525	-3 756	-3 726	-6 379
Locations	78	145	187	6 571	11 699	11 265	-6 493	-11 554	-11 078
Services divers aux entreprises	2 719	4 106	3 866	60 512	48 068	32 839	-57 794	-43 962	-28 973
Services personnels, culturels et récréatifs	136	229	380	2 269	3 437	2 987	-2 133	-3 208	-2 606
Services audiovisuels et annexes	13	13	8	583	661	781	-570	-648	-772
Autres services personnels	123	216	372	1 686	2 776	2 206	-1 563	-2 560	-1 834
Services des administrations publiques	21 124	22 573	18 744	44	49	195	21 080	22 524	18 549
<b>REVENUS</b>	<b>78 059</b>	<b>74 405</b>	<b>73 694</b>	<b>50 824</b>	<b>43 668</b>	<b>32 071</b>	<b>27 234</b>	<b>30 738</b>	<b>41 622</b>
Rémunération des salariés	65 921	64 686	65 099	5 470	3 379	3 879	60 452	61 307	61 220
Revenus des investissements	12 137	9 719	8 595	45 355	40 289	28 193	-33 217	-30 569	-19 598
Investissements directs	2 150	985	1 218	36 712	28 746	4 954	-34 562	-27 761	-3 736
Investissements de portefeuille	5 072	3 552	3 456	999	3 442	6 207	4 073	110	-2 750
Autres	4 916	5 182	3 921	7 644	8 101	17 033	-2 728	-2 919	-13 112
<b>TRANSFERTS COURANTS</b>	<b>67 820</b>	<b>71 392</b>	<b>68 591</b>	<b>36 862</b>	<b>38 735</b>	<b>45 142</b>	<b>30 958</b>	<b>32 657</b>	<b>23 449</b>
Secteur des administrations publiques	61 850	66 751	66 185	28 769	31 013	34 441	33 081	35 738	31 744
Autres secteurs	5 970	4 641	2 406	8 093	7 722	10 701	-2 123	-3 080	-8 295
Envois de fonds des travailleurs	485	405	408	872	687	2 443	-387	-282	-2 036
Autres transferts	5 485	4 236	1 999	7 221	7 034	8 258	-1 736	-2 798	-6 259
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>1 186</b>	<b>1 373</b>	<b>1 468</b>	<b>542</b>	<b>634</b>	<b>480</b>	<b>645</b>	<b>739</b>	<b>988</b>
Transferts en capital	1 186	1 373	1 468	542	634	480	645	739	987

(1) Chiffres révisés en 2014

Source : IEOM

En millions de F CFP	Soldes		
	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>195 872</b>	<b>185 101</b>	<b>136 656</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>239 580</b>	<b>189 341</b>	<b>155 992</b>
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	-9 588	-5 519	-5 666
Capital social	-9 401	-5 613	-5 089
Autres opérations	-187	93	-577
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	249 168	194 861	161 658
Capital social	48 423	557	1 512
Autres opérations	200 745	194 304	160 146
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>4 510</b>	<b>4 319</b>	<b>-13 782</b>
Avoirs (résid. / titres émis par des non-résid.)	4 510	4 319	-13 781
Emissions	-387	-655	-49
Négociations	-3 596	-9 357	-25 368
Remboursements	8 493	14 332	11 635
<b>Autres Investissements</b>	<b>-48 218</b>	<b>-8 559</b>	<b>-5 555</b>
Avoirs	-91 528	3 697	-23 239
Prêts	-91 282	104	-21 012
IEOM	-33 611	-2 438	-2 847
Secteur bancaire	-31 399	18 399	6 494
Autres secteurs	-26 271	-15 857	-24 659
Autres avoirs	-246	3 593	-2 227
Administrations publiques	0	0	0
Autres secteurs	-246	3 593	-2 227
Engagements	43 310	-12 256	17 684
Prêts	46 647	-8 568	18 278
Administrations publiques	6 669	5 864	6 751
Secteur bancaire	27 945	-22 684	-523
Autres secteurs	12 033	8 252	12 051
Autres engagements	-3 337	-3 688	-594
Administrations publiques	0	0	0
<b>ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>-16 918</b>	<b>-18 541</b>	<b>-5 519</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Chiffres révisés en 2014

Source : IEOM

**Tableau 5** Détails des investissements directs

En milliards de F CFP	Crédits			Débits		
	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>COMPTE FINANCIER</b>	<b>726,4</b>	<b>691,3</b>	<b>659,4</b>	<b>530,5</b>	<b>506,2</b>	<b>522,7</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>311,2</b>	<b>228,3</b>	<b>204,4</b>	<b>71,7</b>	<b>39,0</b>	<b>48,4</b>
Nouvelle-Calédonie à l'extérieur	1,2	2,5	2,3	10,8	8,1	8,0
Capital social	1,2	2,3	2,2	10,6	8,0	7,3
Autres opérations	0,0	0,2	0,1	0,2	0,1	0,7
Extérieur à Nouvelle-Calédonie	310,1	225,8	202,1	60,9	30,9	40,4

(1) Chiffres révisés en 2014

Source : IEOM

**Tableau 6** Données douanières par produits de la Nouvelle-Calédonie

En milliards de F CFP	Exportations			Importations			Soldes		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014	2012	2013	2014
<b>Total (CAF/FAB) dont</b>	<b>123,0</b>	<b>110,2</b>	<b>144,3</b>	<b>301,4</b>	<b>290,9</b>	<b>299,2</b>	<b>-178,3</b>	<b>-180,7</b>	<b>-154,9</b>
Secteur agricole	0,7	0,6	0,7	3,9	4,2	4,0	-3,2	-3,6	-3,3
IAA	1,6	1,8	1,7	36,4	36,0	36,9	-34,8	-34,2	-35,2
Biens de consommation	0,4	0,4	0,5	34,9	34,5	34,6	-34,5	-34,1	-34,1
Automobile	0,7	0,8	0,7	30,5	26,2	29,1	-29,9	-25,4	-28,4
Biens d'équipement	1,5	2,8	2,3	48,3	45,3	51,1	-46,8	-42,5	-48,8
Biens intermédiaires*	116,3	100,9	135,7	61,8	60,5	60,8	54,5	40,4	74,9
Energie	0,0	0,0	0,0	69,3	76,3	78,3	-69,3	-76,3	-78,3
Autres	1,8	2,9	2,6	16,1	8,0	4,4	-14,4	-5,1	-1,8

\* dont minerai de nickel, ferro-nickels, mattes

Sources : Douanes - ISEE

**Tableau 7** Données douanières par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

% du total des exportations / importations	Exportations			Importations		
	2012	2013	2014	2012	2013	2014
France	17,8%	15,7%	10,9%	22,2%	23,4%	22,2%
Singapour	0,0%	0,2%	0,2%	18,6%	19,5%	17,5%
Autres pays de l'Union européenne à 27	10,6%	11,6%	9,4%	14,3%	14,0%	14,4%
Australie	9,2%	13,3%	12,5%	10,9%	8,9%	8,9%
Chine	10,3%	10,2%	19,2%	8,4%	8,1%	8,7%
Etats-Unis	4,7%	5,1%	5,5%	4,0%	4,4%	4,7%
Corée du Sud	11,8%	11,5%	9,7%	3,9%	4,0%	4,3%
Nouvelle-Zélande	0,3%	0,2%	0,1%	4,4%	4,2%	3,9%
Japon	15,3%	14,7%	15,4%	1,9%	2,0%	2,5%
Taïwan	11,6%	8,8%	11,6%	0,4%	0,5%	0,4%
Autres	8,4%	8,7%	5,5%	10,9%	11,1%	12,6%

N.B. : Les parts sont exprimées en valeur CAF/FAB.

Sources : Douanes - ISEE

**Tableau 8** Services par pays partenaires de la Nouvelle-Calédonie

En % du total des services	Crédits			Débits		
	2012 (1)	2013 (1)	2014	2012 (1)	2013 (1)	2014
<b>Services (balance en règlements, Ms F CFP) dont</b>	<b>79 920</b>	<b>95 169</b>	<b>81 253</b>	<b>153 922</b>	<b>154 627</b>	<b>155 699</b>
France	73%	71%	68%	47%	47%	47%
Australie	8%	11%	12%	18%	15%	16%
Autres pays de l'Union européenne à 28	6%	2%	2%	6%	6%	7%
Etats-Unis	4%	5%	6%	5%	10%	11%
Nouvelle-Zélande	3%	4%	5%	3%	4%	4%
Japon	2%	2%	3%	2%	2%	2%
Singapour	0%	1%	1%	3%	3%	3%
Canada	0%	1%	0%	5%	5%	4%
Autres	3%	3%	2%	12%	8%	5%

(1) chiffres révisés en 2014

Source : IEOM

**Tableaux 9 et 10** Répartition géographique des investissements immobiliers

**Investissements immobiliers  
de la Nouvelle-Calédonie à l'extérieur en 2014**

En millions de F CFP	Montants	Part en %
<b>Achats (débits) dont</b>	<b>6 851</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	2 150	31
dont France	1 450	21
Australie	1 601	23
Nouvelle-Zélande	896	13,1
Asie	905	13,2
Amérique du Nord	628	9
Autres pays	671	10
<b>Ventes (crédits) dont</b>	<b>1 384</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	1 187	86
dont France	1 133	82
Australie	70	5
Nouvelle-Zélande	17	1
Autres pays	111	8

Source : IEOM, balance en règlements

**Investissements immobiliers  
de l'extérieur en Nouvelle-Calédonie en 2014**

En millions de F CFP	Montants	Part en %
<b>Achats (crédits) dont</b>	<b>1 221</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	919	75
dont France	908	74
Autres pays	302	25
<b>Ventes (débits) dont</b>	<b>144</b>	<b>100</b>
Pays de l'Union européenne à 28	120	83
dont France	120	83
Autres pays	24	17

Source : IEOM, balance en règlements

# 3

## LA MÉTHODOLOGIE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

### 3-1 Principes généraux de la balance des paiements

#### 3-1-1 Définition

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières d'une économie – un territoire, un pays ou une zone économique – avec le reste du monde, au cours d'une période donnée.

La balance des paiements est, par construction, équilibrée dans la mesure où chaque transaction avec un non-résident a une contrepartie financière, une variation d'avoirs ou de dettes vis-à-vis des non-résidents. Dans le cas le plus simple, une exportation ou une cession de titres par les résidents donne naissance en contrepartie à une augmentation de leurs avoirs liquides (par exemple, les dépôts des résidents auprès des banques non résidentes) ou une diminution de leurs engagements (par exemple un remboursement d'avances précédemment obtenues auprès de banques résidentes).

#### 3-1-2 Objectifs

Mesurant les transactions entre résidents et non-résidents, la balance des paiements est une source d'information clé. Elle permet de calculer le besoin ou la capacité de financement qui résulte de l'analyse de l'équilibre entre les niveaux d'épargne et d'investissement. La balance des paiements permet également d'évaluer l'insertion de la collectivité dans son environnement extérieur. Elle constitue enfin un élément non négligeable des comptes économiques de la collectivité par la fourniture d'éléments statistiques qui contribuent à l'élaboration de certains agrégats macroéconomiques.

#### 3-1-3 Aspects institutionnels et cadre conceptuel

L'élaboration de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est prise entièrement en charge par l'IEOM depuis 2009. Depuis 1999 et jusqu'en 2009, la balance des paiements des COM était publiée sous double timbre de la Banque de France et de l'IEOM, sur mission du Trésor. Elle prend pour référence les textes réglementaires de l'IEOM, dont l'assise légale est donnée par la LODEOM (Loi pour le Développement Economique des Outre-mer, promulguée le 27 mai 2009 – article 56). Ces textes réglementaires, dont le cadre conceptuel est calé sur les normes contenues dans la cinquième édition du manuel du FMI, sont présentés sous forme de fiches sur le site internet de l'IEOM ([www.ieom.fr](http://www.ieom.fr), rubrique « balance des paiements »).

#### 3-1-4 Disponibilité des données, publications et politiques de révisions

Depuis 1999, la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est confectionnée, dans un délai de neuf mois après la clôture de l'exercice. Les révisions annuelles interviennent sur les trois années précédentes.

### 3-1-5 Conventions de signe

La balance des paiements est toujours présentée du point de vue de la Nation ou du territoire, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges avec l'extérieur sont généralement présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires ; un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements.

## 3-2 Concepts et définitions clés

### 3-2-1 Résidents / non-résidents

Le critère de base est celui de la résidence des agents économiques, distinct du critère de nationalité. Pour les besoins de l'établissement de la balance des paiements, les résidents et les non-résidents se définissent comme suit :

- sont **résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs implantations dans la collectivité qui établit sa balance des paiements. Sont également résidentes les personnes physiques, quelle que soit leur nationalité, ayant leur principal centre d'intérêt dans la collectivité qui établit sa balance des paiements, à l'exception des militaires en poste dans la collectivité, qui restent des non-résidents quelle que soit la durée de leur mission ;
- sont **non-résidentes** les personnes morales, quelle que soit leur nationalité, pour leurs établissements hors de la collectivité ; les forces armées, notamment les unités stationnées dans la collectivité ; les consulats étrangers dans la collectivité ; les organismes internationaux, y compris ceux ayant leur siège dans la collectivité (par exemple, Commission du Pacifique Sud). Sont également non-résidentes les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt hors de la collectivité, c'est-à-dire qui y ont leur installation effective ; les militaires en poste dans la collectivité, quelle que soit la durée de leur mission.

### 3-2-2 Nouvelle-Calédonie / extérieur

La Nouvelle-Calédonie établit sa balance des paiements vis-à-vis de l'extérieur réparti entre :

- le territoire dénommé « France » (comprenant la France métropolitaine, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion, Mayotte), Saint-Pierre-et-Miquelon et la principauté de Monaco) ;
- « l'étranger » auquel sont assimilées les collectivités d'outre-mer de la Nouvelle-Calédonie et de Wallis-et-Futuna.

### 3-2-3 Secteurs économiques résidents

Dans certaines parties de la balance des paiements – notamment les transferts courants, investissements de portefeuille, les autres investissements –, les montants recensés font l'objet d'un classement en fonction du secteur économique auquel appartient le résident partie à l'opération. On distingue dans ce cas :

- les autorités monétaires c'est-à-dire l'IEOM ;
- les administrations publiques : collectivités locales, organismes de sécurité sociale ;
- les institutions financières monétaires (IFM) hors IEOM comprenant les établissements de crédit et toutes les autres institutions financières dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches substituts des dépôts de la part d'entités autres que les IFM et, pour leur compte propre, à octroyer des crédits et/ou à effectuer des placements en valeurs mobilières ;
- les autres secteurs à savoir tous les agents économiques non inclus dans les trois secteurs ci-dessus (entreprises industrielles et commerciales, assurances, OPCVM non monétaires, ménages et institutions à but non lucratif au service des ménages).

## 3-3 Sources statistiques

### 3-3-1 Système de collecte

La collecte des données de la balance des paiements repose sur l'obligation faite à tous les résidents de déclarer à l'IEOM leurs opérations avec les non-résidents, directement ou par l'intermédiaire des banques résidentes<sup>1</sup>.

Les opérations sont généralement déclarées en termes de flux bruts, sans compensation entre les recettes et les dépenses. Toutefois, les mouvements sur les avoirs et les engagements vis-à-vis de l'extérieur de l'IEOM, des administrations publiques, des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, tout comme ceux sur les crédits commerciaux, résultent de variations entre les encours de début et de fin de période.

### 3-3-2 Agents déclarants

Les obligations déclaratives liées à la balance des paiements sont décrites dans les textes réglementaires disponibles sur le site Internet de l'IEOM à la rubrique balance des paiements : [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

- **Les intermédiaires financiers** (établissements de crédit, OPT, IEOM, AFD, etc.) pour toutes leurs opérations pour compte propre et pour celui de leur clientèle résidente.

- **Les administrations publiques** (Trésorier Payeur Général ; forces armées).

- **Les déclarants directs :**

- les déclarants directs généraux (DDG) : ce sont des entreprises dont le montant des opérations avec l'extérieur (via des banques résidentes ou des comptes détenus hors de la collectivité) excède au cours d'une année civile un certain seuil ;
- les déclarants directs partiels (DDP) : il s'agit des détenteurs de comptes à l'extérieur qui sont assujettis à une déclaration directe pour les mouvements initiés à partir de ces comptes, quand le total (mensuel) de leurs paiements entrants et sortants à travers ceux-ci dépasse un certain seuil ;
- les compagnies aériennes étrangères : ce sont des compagnies non résidentes qui exercent une activité dans le territoire et qui doivent déclarer l'ensemble des règlements liés à leur activité commerciale d'escale ou de représentation, ainsi que les opérations avec leur siège social ou avec des sociétés sœurs à l'extérieur.

- **Les douanes**

Les douanes via l'ISEE transmettent à l'IEOM les données relatives aux exportations et aux importations de biens.

- **Les voyageurs**

Les enquêtes tourisme, élaborées à partir des déclarations des voyageurs quittant le territoire ou entrant dans le territoire, permettent d'alimenter les lignes « voyages » des balances des paiements. Elles sont conduites par l'ISEE.

### 3-3-3 Les informations complémentaires

- **La base des agents financiers (SURFI)**

Elle est gérée par l'IEOM et est utilisée pour vérifier les montants déclarés par les banques concernant leurs créances et engagements vis-à-vis des non-résidents, ainsi que certains flux.

---

<sup>1</sup> Un ensemble de seuils permet néanmoins d'alléger la charge déclarative.

## 3-4 Principales rubriques de la balance des paiements

Les rubriques de la balance des paiements sont réparties entre :

- le compte de transactions courantes, qui se divise en biens, services, revenus et transferts courants ;
- le compte de capital, qui regroupe les transferts en capital (remises de dettes, pertes sur créances, etc.) et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, etc.) ;
- le compte financier qui se décompose entre les investissements directs, les investissements de portefeuille, les produits financiers dérivés, les autres investissements et les avoirs de réserve.

Enfin, le poste « erreurs et omissions » est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, contrairement à l'exigence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction mais résultent de déclarations différenciées qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

### 3-4-1 Le compte de transactions courantes

#### 3-4-1-1 Les biens

##### • Les marchandises générales

Cette rubrique recense les transferts de propriété de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés à la valeur de marché des biens à la frontière de l'économie exportatrice. Elle est alimentée à partir des statistiques douanières qui subissent un certain nombre de corrections :

- les importations, qui sont comptabilisées en valeur CAF (coût, assurance, fret), sont ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) en cohérence avec les exportations (déclarées FAB) ; les frais d'expédition (assurances, transports) sont réaffectés aux rubriques de services appropriées ;
- les flux relatifs aux biens exportés ou importés en vue de transformation ou de réparation pour lesquels il n'y a pas de transfert de propriété sont exclus.

##### • L'avitaillement

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'extérieur et par les transporteurs non résidents en Nouvelle-Calédonie tels que les carburants, provisions et fournitures. En sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transport.

#### 3-4-1-2 Les services

##### • Les transports

Ils sont éclatés entre les transports maritimes et aériens. Cette ligne enregistre, outre les règlements déclarés au titre de l'acheminement des marchandises et des transports de passagers ainsi que des frais associés (à l'exception de l'avitaillement), la part des frais d'expédition contenus dans les règlements de marchandises.

##### • Les services de communication

Ils regroupent les règlements liés à des services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunications et à la transmission de données.

##### • Les services de construction

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfiques de chantiers, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'extérieur ou au sein de la collectivité par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux, lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers.

##### • Les services d'assurance

Les services d'assurance comprennent les diverses formes d'assurance fournies aux non résidents par les compagnies d'assurance résidentes et vice-versa. Ils recouvrent les services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurance dommages ou accidents, etc.) et la réassurance.

• **Les services financiers**

Il s'agit des commissions et frais perçus par le secteur bancaire ou les autres secteurs lors, par exemple, d'opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

• **Les autres services aux entreprises**

Ils sont décomposés en **négoce international**, **autres services commerciaux**, **locations** et **services divers aux entreprises**. Sont recensés au titre du **négoce international** les règlements nets liés aux achats de marchandises « étrangères », non importées sur le territoire douanier calédonien, puis revendues à des non-résidents, ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises calédoniennes ne quittant pas le territoire douanier calédonien. Les **services divers aux entreprises** rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les honoraires de membres des professions libérales, les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agences, bureaux, etc.).

• **Les services personnels, culturels et récréatifs**

Ils sont subdivisés en **services audiovisuels et annexes** et **autres services personnels** et comprennent les règlements relatifs aux redevances cinématographiques, aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio, ainsi que les services rendus aux personnes non recensés par ailleurs.

• **Les services des administrations publiques**

Cette ligne recense principalement les dépenses de fonctionnement et d'investissement effectuées dans la collectivité par les forces armées, considérées comme une entité non résidente. Elle recense notamment la part des salaires des militaires consommée localement.

• **La rubrique « voyages »**

Cette rubrique retrace les dépenses des personnes physiques lors de leurs déplacements à l'extérieur.

Au crédit de la rubrique « voyages » figurent les dépenses des personnes physiques non résidentes en Nouvelle-Calédonie et au débit celles des résidents à l'extérieur de la collectivité (quel que soit le motif du déplacement : voyages touristiques, voyages d'affaires, etc.). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transport.

Jusqu'en 2007 en Nouvelle-Calédonie, les flux de la ligne « voyages » étaient principalement appréhendés à partir des échanges de billets de banque et de paiements effectués par carte bancaire. Depuis, ces flux sont mesurés à partir de l'enquête tourisme de l'ISEE en conformité avec la méthodologie retenue par la Banque de France pour l'établissement de la balance des paiements de la « France ».

### 3-4-1-3 Les revenus

Les revenus sont partagés entre **rémunérations des salariés** et **revenus des investissements**. Les **rémunérations des salariés** comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versés par l'Etat métropolitain à ses agents) et inversement. Les **revenus des investissements** correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

### 3-4-1-4 Les transferts courants

Les transferts courants sont ventilés par secteur. Les **transferts courants des administrations publiques** comprennent essentiellement les transferts courants des administrations publiques métropolitaines (notamment prestations sociales dont pensions, dotations, impôts et taxes). Les **transferts des autres secteurs** sont ventilés en deux rubriques, les **envois de fonds des travailleurs** et les **autres opérations**. Les **envois de fonds des travailleurs** reprennent les montants transférés à l'extérieur par des travailleurs résidents et vice versa. Les **autres opérations** comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles : les indemnités versées et les primes reçues par des compagnies d'assurance résidentes à des non-résidents et inversement (à l'exception de la part représentative de la charge de services – commissions – répertoriée en services d'assurance) ; les dons et versements humanitaires ; les

subventions et donations ; les indemnités pour rupture de contrat ; etc. Il est toutefois à noter que, compte tenu des modalités déclaratives actuelles et notamment des particularités du circuit des déclarations relatives aux cotisations sociales, la répartition des transferts courants entre transferts courants des administrations publiques et transferts courants des autres secteurs est susceptible d'être révisée.

### 3-4-2 Le compte financier

#### • Les investissements directs

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie (ligne **capital social**), mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie etc. ; ligne **autres opérations**). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

#### • Les investissements de portefeuille

Les investissements de portefeuille comprennent toutes les opérations « fermes » sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception de celles comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés.

#### • Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- **les avoirs de l'IEOM** retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- **les engagements des administrations publiques** renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- **les avoirs et engagements du secteur bancaire** permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs (l'ensemble des avoirs et engagements du secteur bancaire – opérations interbancaires et opérations avec la clientèle – sont retracés en balance des paiements alors que les statistiques monétaires ne couvrent que les opérations interbancaires ; le secteur bancaire inclut l'OPT mais exclut les sociétés financières en balance des paiements – situées dans les « autres secteurs » – contrairement aux statistiques monétaires) ;
- **les avoirs de réserve** : l'IEOM ne détient ni stock d'or, ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS) et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles  
et téléchargeables gratuitement  
sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).

Directeur de la publication : Hervé Gonsard  
Responsable de la rédaction : Charles Apanon  
Editeur : IEOM  
Dépôt légal : décembre 2015 - N° ISSN 2427-9838 (en ligne)

